

<b>PROGRAMME de FORMATION CQP IV</b>  Année 2023  avec YAKAPARTIR	<b>UCT préalables à l'entrée en formation</b>	Attestation niveau 4 FFV Attestation de natation 100m avec passage sous un obstacle par un Maître nageur Permis côtier moteur	
	<b>UCT préalables à la certification de l'UCC1</b>	Attestation de premiers secours Certificat médical FFV de moins d'1 an au jour de l'inscription (date d'ouverture du livret de formation et de certification)	
	<b>A fournir</b>	Attestation d'assurance en responsabilité civile et personnelle (La licence FFV dispense de cette attestation)	
	<b>FORMATEUR NATIONAL RESPONSABLE DE LA FORMATION</b>	<b>Régis LORET</b>	
	<b>Contrôle de Formation NIVEAU 4 (Si nécessaire)</b> <b>Avant entrée en formation CQP IV: 8 H le 26/03/2023</b>	<b>Mise en situation UCC1 c et d + UCC4 a et d + UCC6 b</b>	<b>UCC1c:</b> Prendre en compte la situation météo et marée du jour pour adapter son matériel et sa zone de pratique à l'environnement. Bâtir son plan de navigation. <b>UCC1d:</b> Maîtriser les manœuvres et interventions pour préserver les pratiquants et le matériel. <b>UCC4a:</b> Repérer et prendre en compte les attentes des pratiquants pour définir et faire évoluer un projet de navigation. <b>UCC4d:</b> Entretien la convivialité et l'échange. <b>UCC6b:</b> Situer les pratiquants dans leur progression sur les fondamentaux (technique, sécurité, sens marin & environnement).
<b>Formation 1: 40 H sur 5 jours: Du 27 au 31/03/2023</b>	<b>Mise en situation UCC1 a et b UCC3 a et b + UCC4 b et c UCC2</b>  <b>(Validation par formateur national)</b>	<b>UCC1 a :</b> Connaître et appliquer le Dispositif de Surveillance et d'Intervention de la structure. <b>UCC1 b :</b> Réagir et/ou intervenir de façon adaptée en cas d'incident ou d'accident. <b>UCC3 a :</b> Réduire le temps de mise en œuvre des différents moments de la séance. <b>UCC3 b :</b> Faire de chaque temps de la séance une occasion d'activité pour le pratiquant. <b>UCC4 b :</b> Construire et adapter les situations d'animation pour chaque famille de projets. <b>UCC2 a :</b> Sensibiliser les pratiquants aux risques spécifiques de la navigation à venir (environnement, matériel, humain). <b>UCC2 b :</b> Inciter les pratiquants à adopter des conduites collectives évitant d'aggraver une situation difficile vécue par le groupe. <b>UCC2 c :</b> Responsabiliser les pratiquants dans la préparation de leur matériel et de leur équipement personnel de navigation et de protection. <b>UCC2 d :</b> Mettre en place des situations permettant aux pratiquants d'expérimenter des comportements adaptés aux situations inhabituelles de navigation.	Minimum 80 H soit 10 jours
<b>Formation 1+:</b> 8 à 16 heures sur 1 ou 2 jours (si rattrapage), les 15 et 16/04/2023 Régis LORET	<b>Certification UCC1 + rattrapages</b>		
<b>Formation 2 :</b> 40 H sur 5 jours du 24 au 28/04/2023 Régis LORET	<b>Mise en situation UCC 3 c et d, Certification UCC 3 et 4 + Rattrapage + certification 2,3,4 (Validation possible par formateur régional)</b>	<b>UCC 3 c: Adapter et rythmer les situations en fonction des possibilités du public.</b> <b>UCC 3 d: Favoriser l'auto-organisation des pratiquants. UCC 5 a: S'organiser pour comprendre l'activité du pratiquant.</b>	
<b>Formation 3: Minimum 80 H (suivant le niveau) mais plutôt 160 H sur 20 jours de stages pratiques entre le 01/05 et le 31/10/2023</b>	<b>Mise en situation UCC6 a, b et d</b>  <b>Certification UCC 5 et 6 a, b et d + Rattrapage (validation par formateur national)</b>  <b>-Certification UCC2 a, b, c et d + UCC6 c (FFV) en cas de stage 3 validé par les formateurs- + Rattrapage</b>	<b>UCC 5 b : Interpréter les conduites.</b> <b>UCC 5 c : Orienter l'activité du pratiquant et aménager la tâche proposée.</b> <b>UCC 5 d : S'intégrer dans une équipe pour progresser.</b> <b>UCC6a:</b> Créer les conditions de l'évaluation et favoriser l'autoévaluation des pratiquants. <b>UCC6b:</b> Situer les pratiquants dans leur progression sur les fondamentaux (technique, sécurité, sens marin & environnement). <b>UCC6c:</b> Evaluer le niveau d'autonomie des pratiquants. <b>UCC6d:</b> Orienter le pratiquant vers les produits et activités du club (école, loisir sportif et compétitif...)	Minimum 80 H soit 10 jours